Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 056-215600982-20260924-2026_06_10-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE LANESTER DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement de LORIENT

COMMUNE DE LANESTER

Objet de la délibération
CONVENTIONS AVEC MORBIHAN ENERGIES - EFFACEMENT DES RESEAUX RUES DE L'ANSE ET DE L'ABATTOIR

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du jeudi 24 septembre 2026

Nbre d'élus en exercice : 35

Nbre d'élus présents : 33

Présidence de Monsieur Gilles CARRERIC, Maire

Présents :
M. JESTIN, Mme DUMONT, M. KIEN, Mme LE MOËL RAFLIK, M. JUMEAU, Mme KERARON, M. FOSSÉ, Mme LE HENO, M. LE GUENNEC, Mme PEYRE, Mme LE BOËDEC, Mme LE GAL, Mme AMEUR DIAB, M. LE HEN, Mme LANCELOT, M. LE NY, M. COQUELIN, M. MARTINEAU-MARCENY, Mme PLESTAN, Mme LE HUEC, Mme LOPEZ-LE GOFF, Mme SORET-CELLE, M. GONTIER, Mme DUIC, M. BERTHET, M. DELLA, M. GARNIER, M. CABON, M. HEMON, M. HENAFF, Mme LE COZ, Mme COHO

Absents excusés :
Mme BUSSENEAU donne pouvoir à Mme SORET-CELLE
M. FUCHS donne pouvoir à M. HENAFF

Mme LE MOËL RAFLIK est élue secrétaire de séance pour la présente session.

Rapport de M. LE NY

Morbihan Energie a engagé en 2025 un programme de soutien exceptionnel aux investissements pour l'enfouissement des réseaux électriques.

Le syndicat propose de prendre en charge l'intégralité des travaux d'effacement des réseaux électriques d'un secteur à hauteur de 140 k€ et à raison d'une opération possible par commune.

Pour être éligible au programme, le secteur proposé par la commune devait faire l'objet d'une opération structurante d'aménagement. Ainsi, la ville a proposé à Morbihan Energie d'engager les études correspondantes pour l'entrée de ville Jaurès/Anse/Abattoir, dont l'aménagement est prévu à partir de 2027.

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 056-215600982-20260924-2026_06_10-DE

Morbihan Énergie peut réaliser des études, passer des marchés et suivre l'exécution de travaux d'effacement :

- des réseaux de distribution d'électricité au titre de sa compétence d'autorité organisatrice du service public de la distribution d'électricité ;

- des réseaux d'éclairage public au titre de son mandat de Maîtrise d'ouvrage que lui a confié la ville en 2021.

Afin de garantir un suivi efficace de l'opération et une mutualisation de certaines dépenses, une convention de partenariat doit être établie avec Morbihan Énergies pour lui confier également la gestion de l'enfouissement des réseaux télécoms.

Trois conventions de financement et de réalisation formalisent les modalités de refacturation :

- Financement des travaux électricité

  Montant total des travaux : 173 880 €HT

  Contribution ville : 11 858 €HT

- Financement des travaux éclairage public

  Montant total des travaux : 67 860 €HT

  Contribution ville : 47 502 €HT

(Dans le cas de l'éclairage public, la participation de Morbihan Energie prendra la forme d'une recette versée à la ville)

- Partenariat et financement des travaux Telecom

  Montant total des travaux : 27 420 €HT

  Contribution ville : 27 420 €HT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu l'avis favorable de la Commission Administration Générale, Finances et Relations humaines du 14 septembre 2026,

Considérant l'intérêt de réaliser les travaux d'effacement des réseaux sur les rues de l'Anse et de l'Abattoir en préalable au futur aménagement du carrefour Jaurès-Abattoir-Anse,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

Article 1 : APPROUVE les conventions d'effacement des réseaux avec Morbihan Energie.

Article 2 : AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Gilles CARRERIC

Le Maire de LANESTER, Gilles CARRERIC
Atteste sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de la présente délibération du Conseil Municipal

MAIRIE DE LANESTER ★ 56 (MORBIHAN) ★

MAIRIE DE LANESTER ★ 56 (MORBIHAN) ★